

## **DÉMARCHE DE PROJET :**

**Faire vivre l'engagement des élèves dans les établissements scolaires.**

La réalisation d'un outil pour accompagner le CPE dans la promotion de la citoyenneté chez nos élèves.

**Dossier réalisé par :**

CIESLAK Thomas, DELAGE Tiphany, GUICHARD Pascaline, PACARY Marie, WENZEL Boris ;  
conseillers principaux d'éducation néo-titulaires.

**Année 2017-2018**

## **Plan :**

1. Étude et analyse de situation (état des lieux, bien cerner le besoin, bien identifier les contraintes et les ressources, décomposer les difficultés à résoudre)
2. Préciser les enjeux du projet.
3. Définir des axes stratégiques et objectif (s) opérationnel (s) du projet. Décrire les effets attendus
4. Rechercher des solutions, trouver des pistes de travail (à la fin de cette étape, des choix vont être faits : solutions, actions retenues)
5. Concevoir et formaliser le projet (détailler l'action ou l'activité retenue, le support choisi, les moyens utilisés, les étapes, le calendrier)
6. Évaluer : élaborer des indicateurs quantitatifs/qualitatifs
7. Proposer les modalités de communication du projet formalisé

## **1) Etude et analyse de situation (Thomas)**

L'ensemble de nos actions, émanant du service de vie scolaire, doit inscrire nos élèves dans une démarche qui se veut citoyenne. Nous recherchons au travers des valeurs défendues par l'Ecole ; à susciter chez nos élèves la construction d'un socle composé de repères communs. C'est d'un partage d'idées communes, de valeurs fédératrices et de respect mutuel que se crée la nécessité de promouvoir des actions citoyennes. Notamment en impliquant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, à investir régulièrement différents temps de la vie de l'Etablissement. Le CPE, en tant que garant du respect des règles de vie et de droit est fortement impliqué dans cette formation à une citoyenneté participative.

Nous trouvons regrettable, qu'à cause de manque de temps lié à une forte mobilisation des CPE et des équipes éducatives, que la promotion à des actions citoyenne serait de ce fait, réduite ou pensé en arrière plan.

La nécessité de maîtriser des connaissances larges de la part des élèves et aussi des adultes mérite d'échelonner des actions dans le temps, de planifier différentes étapes de maturation du projet et de se tenir à un calendrier qui aboutira à une année jalonnée par des rendez-vous citoyen. Il paraît essentiel dans cette organisation de favoriser l'engagement des élèves pour mettre en avant l'éducation à la citoyenneté.

Il paraît judicieux de travailler sur un échéancier pour planifier dans le temps nos actions et ainsi fixer comme premier objectif de s'en tenir aux dates fixées. Le calendrier apparaît alors comme une contrainte indispensable à la mise en place d'un travail autour d'une citoyenneté participative.

Une réunion en amont, au démarrage de l'année permettra de réunir les personnels ressources mobilisés dans l'apprentissage et le développement de cette compétence (Professeurs Principaux, représentants de la Communauté Educative, partenaires extérieures, ...) mais aussi des représentants d'élèves et de parents. Il s'agit de rechercher à fédérer pour construire ensemble un projet commun.

## 2) Les enjeux du projet (Boris)

### **Vie lycéenne et collégienne, de nombreux textes de référence**

#### ➤ Pour les lycées :

- 1991 : création des CAVL ... du droit de réunion et d'association en établissement
- 1995 : création du CNVL
- 1998 : création des Conseils de vie lycéenne
- 2004 : composition et attributions du CVL modifiées (AG des délégués créée)
- 2010 : création des Maisons des Lycéens

#### ➤ Pour les collèges :

- Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école (juillet 2013)
- Rapport parlementaire « Pour une acte II de la vie lycéenne... » (sept 2013)
- Socle commun de connaissances, de compétences et de culture (décret du 31 mars 2015)
- Programme Enseignement moral et civique (arrêté juin 2015)
- Le parcours citoyen (circulaire du 20 juin 2016)
- La réforme du collège 2016 ... renforcer la démocratie collégienne « les conseils des délégués pour la vie collégienne sont des lieux d'apprentissage de l'exercice de la démocratie, ils seront développés dans chaque collège. »
- Conseil de vie collégienne généralisés (décret du 29 nov 2016)
- Circulaire « Attributions, composition et fonctionnement du CVC » (du 7 déc. 2016)

## **Les finalités de l'élève citoyen et de ses instances**

- Rendre les élèves acteurs et par la même occasion développer le sentiment d'appartenance à l'établissement.
- Impliquer les élèves et les adultes.
- Améliorer le climat scolaire : apaiser, anticiper, faire émerger des attentes.
- Établir une relation de confiance et d'écoute visible de tous.
- Poursuivre le travail de responsabilisation et d'autonomie développé dans le 1<sup>er</sup> degré.
- L'appropriation du socle (domaine 3) et à la mise en œuvre du parcours citoyen.
- Préparer les collégiens à l'exercice des droits lycéens.

## **Les objectifs de ces instances**

- **Améliorer les conditions de vie** : mieux prendre en compte les attentes des élèves (élaboration ou modification des règles de vie, aménagement des espaces, organisation des activités périscolaires...).
- **Dialoguer, échanger, débattre** : instaurer un dialogue plus efficace entre les collégiens et les membres de la communauté éducatives sur les questions relatives à la vie et au travail.
- **Associer les élèves au processus de décision** : prendre en compte dans les différentes instances de décisions des avis, des idées et des projets des collégiens.

## **Enjeux du projet**

- Communiquer et sensibiliser la communauté éducative
- Prévoir une information claire sur l'instance à destination de l'ensemble des membres de la communauté éducative (une démarche ou « une instance de plus » ?)
- Présenter et valoriser la démarche et l'instance dans les classes (rôle des professeurs principaux)
- Etablir un calendrier prévisionnel. Cet outil de travail nous permettra de réfléchir à la mise en œuvre de l'instance mais également de visualiser dans le temps la manière dont va s'organiser celle-ci et les différentes étapes à suivre pour y aboutir. Une fois qu'il sera bien construit, il nous permettra de cerner rapidement les délais à respecter pour sa mise en œuvre.

### **3) Les axes stratégiques et définitions des objectifs (Marie)**

Le projet est « un ensemble articulé d'objectifs et de moyens destinés à les réaliser ». Toutefois les objectifs que nous nous sommes fixés doivent correspondre à quelque chose de concret et de réalisable pour tous en établissement. Un projet est placé sous la responsabilité de son organisateur. Il est écrit en termes d'objectifs concrets à atteindre : la finalité (ce que nous visons), d'objectifs opérationnels (comment allons-nous faire).

Notre projet est en lien avec notre analyse de la situation actuelle sur l'engagement citoyen dans les établissements scolaires et de son accompagnement par les adultes de références. Le manque de temps, le manque de connaissances sur le sujet de la part de l'ensemble de la communauté éducative ou encore la démobilisation sont des contraintes réelles et vécues en établissement scolaire pour le CPE.

La finalité de ce projet est de permettre la réalisation d'un outil pour accompagner le CPE dans la promotion de la citoyenneté chez nos élèves.

Les objectifs opérationnels retenus sont les suivants :

- Organiser des temps afin de favoriser l'engagement des élèves
- Promouvoir le vivre ensemble

Pour chaque objectif opérationnel, nous avons prévu une action concrète, ci-dessous le détail des actions.

#### **Organiser des temps afin de favoriser l'engagement des élèves**

- Créer un échéancier comme outil pour accompagner le CPE dans le suivi de ses missions.

#### **Promouvoir le vivre ensemble**

- Mettre en place des actions fédératrices ou des rituels (élections délégués de classe, élections CVL/CVC, Journée de la laïcité etc....)
- Accompagner les élus des instances démocratiques dans l'élaboration de projets collectifs

#### 4) Les pistes de travail (Tiphanie)

- **Etablir un questionnaire :**

La passation peut se faire par le biais du professeur principal. Egalement, il est possible d'ouvrir un compte Doodel (tenu par exemple par le professeur documentaliste).

Le questionnaire permettra de recueillir la parole des élèves (interrogations, idées, ...).

- **Donner l'information à toutes les classes :**

Il faut être vigilant sur la transmission. Il faut faire des interventions dans toutes les classes. Le CPE peut se rendre dans le cours avec le Professeur Principal et le référent de vie lycéenne. Egalement pour la valorisation des AED, on peut compter sur la présence de l'un d'entre eux investi dans la vie lycéenne. A défaut, le PP peut diffuser l'information seul.

- **Recevoir la parole de l'élève :**

Cela peut se faire par le biais d'une boîte à idée déposée dans un endroit stratégique de l'établissement (exemple : vie scolaire). Ce procédé donnera peut-être moins de réponses qu'un questionnaire mais permettra d'échanger avec les élèves sur leur propres questions et idées.

- **Penser à la communication. Il faut diffuser largement les informations :**

- L'ENT pour informer toute la communauté éducative.
- Site internet de l'établissement.

- Vidéo : réalisation d'un support vidéo par les élèves afin de promouvoir la vie lycéenne.
- Création d'un flyer. Celui-ci peut être réalisé par les élèves en cours.
- Campagne d'affichage dans les endroits stratégiques de l'établissement.

## 5) Conception du projet (tous)

Réalisation d'un calendrier pour assurer le suivi.

<b>ECHEANCIER POUR LE CPE</b>					
<b>Objectifs</b>	<b>Dates</b>	<b>Actions</b>	<b>Logistique</b>	<b>Qui ? Pilote ?</b>	<b>Remarques</b>
<b>Septembre</b>					
<b>Sensibilisation de la communauté éducative</b>	<b>Rentrée</b>	<b>Information à la réunion plénière</b>	<b>Powerpoint</b>	<b>CPE/Chef d'établissement</b>	
<b>Sensibilisation des parents</b>	<b>Rentrée</b>	<b>Réunion d'accueil des parents</b>		<b>CPE</b>	
<b>Sensibilisation des élèves</b>	<b>Rentrée</b>	<b>Passage dans chaque classe, infos sur les instances existantes</b>	<b>Création Powerpoint, envoi mail aux professeurs pour prévenir des passages.</b>	<b>CPE + AED+ PP</b>	
<b>Sensibilisation des élèves</b>	<b>Semaine 3</b>	<b>Passage dans chaque classe avec d'anciens élus pour susciter les candidatures</b>		<b>CPE + AED+Anciens élus CVC/CVL/délégués de classe+ PP</b>	
<b>Octobre</b>					
<b>Préparation des élections</b>	<b>Début octobre, au minimum 10 jours avant les élections</b>	<b>Affichage des professions de foi et dépôt des candidatures</b>	<b>Avoir un lieu d'affichage dédié, penser à préparer le lieu des élections (salle, prêt d'urnes et d'isoloirs)</b>	<b>CPE+PP</b>	

<b>Semaine de l'engagement lycéen</b>	<b>Précède la semaine de la démocratie scolaire</b>				
<b>Semaine de la démocratie scolaire</b>	<b>Avant la fin de la 7e semaine</b>	<b>Procéder aux élections des différentes instances</b>	<b>Bureau de vote</b>	<b>CPE+PP</b>	
<b>Former les élus</b>	<b>Dans les semaines suivant les élections</b>	<b>Formation des délégués de classe</b>		<b>CPE/AED/partenaires extérieurs</b>	
<b>Communication à l'ensemble de la communauté éducative</b>	<b>Dans les semaines suivant les élections</b>	<b>Rendre compte des projets réalisés et impulser de nouvelles idées</b>	<b>Durant les différentes instances : CA, CESC</b>	<b>CPE, référent vie lycéenne</b>	
<b>Novembre</b>					
<b>Conseil pédagogique</b>		<b>Présentation, explications, ...</b>		<b>CPE, référent vie lycéenne</b>	
<b>1ere Réunion du CVL</b>		<b>Ecouter leurs idées, CAVL</b>		<b>CPE, élèves, personnels investis</b>	
<b>Décembre</b>					
<b>Janvier</b>					

Février					
Mars					
Sensibiliser les familles et les futurs élèves	Journées portes ouvertes	Informations, présentation des projets, explications ...	Stand, affichage	CPE+ AED+ membres élèves des instances	
Avril					
Mai					
Sensibiliser les élèves	Journée d'intégration des CM2 /2cnd	Informations, présentation des projets		CPE+ AED+ membres élèves des instances	
Juin					
Conseil pédagogique					
Compte-rendu des projets aux familles + élèves actuels	Réunion de restitution des projets menés	Faire un bilan et communiquer sur les projets menés dans l'année		CPE+ AED+ membres élèves des instances	

<b>Communication à l'ensemble de la communauté éducative</b>	<b>Début juin</b>	<b>Affichage+ diffusion du bilan des projets réalisés</b>	<b>Affiches, ENT, vidéo, diaporama...</b>	<b>CPE+ AED+ membres élèves des instances</b>	
<b>Sensibiliser les familles et les futurs élèves</b>	<b>Inscriptions</b>	<b>Informar, communiquer</b>	<b>Stand sur la chaine d'inscription</b>	<b>CPE/AED</b>	
<b>Juillet</b>					

## 6) Evaluation (Tiphanie et Pascaline)

L'évaluation permet de mesurer l'impact, réfléchir au sens des actions mener et leur donner de la valeur afin d'aider au pilotage d'actions futures (reconduction, amélioration, ...). Il est donc nécessaire d'évaluer toutes les actions menées.

Pour évaluer, il faut analyser l'écart existant entre ce qui a été réalisé et ce qui était attendu.

En l'espèce, pour évaluer notre outil en faveur de l'engagement des élèves dans les établissements scolaires nous disposons de plusieurs indicateurs :

- Les effets sur le climat scolaire et sur les conditions de vie dans l'établissement (sentiment d'appartenance, ...): et effets sur l'établissement scolaire (dégradations, violences, absentéisme, ...);

*Indicateurs qualitatifs : Ressenti général de la communauté éducative, ressenti des élèves (bien-être) : Enquête Locale de Climat scolaire via l'EMS ou en interne par l'établissement, à destination des élèves et adultes de l'établissement*

*Indicateurs quantitatifs : Nombre de projets menés par les instances citoyennes, évolution des indicateurs des punitions/sanctions, nombre de faits de violence envers les biens ou envers les personnes*

- Le nombre d'élèves impliqués ;

*Indicateurs quantitatifs : Nombre d'élèves se présentant aux instances (délégués de classe, CVC, CVL, MDL/FSE), nombre d'élèves impactés par les projets collectifs mis en place (organisateur et participants)*

- Les effets sur les élèves (investissement, initiatives, proposition, valorisation...);

*Indicateurs qualitatifs : Satisfaction des élèves membres des instances et ayant impulsés des projets, ressenti des élèves en général sur les projets engagés, regard des élèves sur les instances citoyenne*

*Indicateurs quantitatifs : Nombre de propositions de projets (via les moyens de communication retenus : ex : questionnaires, boîte à idée), Nombre de projets menés par les instances citoyennes*

- L'implication de la communauté éducative (mobilisation sur les problématiques de la vie de l'élève, reconnaissance des élèves, investissement, ...);

*Indicateurs qualitatifs : Ressenti et regards des adultes concernant les instances citoyennes, adhésion de la communauté éducative aux projets engagés*

*Indicateurs quantitatifs : Mobilisation des adultes dans les instances citoyennes (CVC), nombre d'adultes mobilisés dans l'organisation des projets collectifs impulsés par les instances citoyennes*

- L'acquisition de connaissances et de compétences par les élèves, les rendre acteurs de leur vie dans l'établissement (autonomie, responsabilité, ...).

Cette évaluation peut se faire selon différents procédés :

- Questionnaires ;
- Entretiens ;
- Données (nombre, pourcentage, ...)
- Débats ;

## - **7. Communication (Pascaline)**

Il est capital de diffuser largement les informations au niveau de l'ensemble de la communauté éducative afin de maximiser la visibilité des instances citoyennes et de mettre en avant les projets réalisés pour susciter l'adhésion.  
Tous les partenaires doivent être ciblés, aussi bien internes qu'externes.

### - **Les élèves**

Passage dans les classes lors de la rentrée scolaire : Vie scolaire (CPE + AED), en collaboration avec le professeur principal.

Intervention des pairs, membres élus durant des temps forts : au moment des élections, durant les journées portes-ouvertes, journées d'intégrations

Favoriser la communication entre les différents acteurs des instances citoyennes : délégués, membres du CVL/CVC, MDL/FSE

Affichage sur un espace dédié dans l'établissement (ex tableau d'affichage réservé) : candidatures des élèves aux instances, date des réunions, projets, actualités.

Campagne d'affichage pendant les temps forts dans les lieux de vie des élèves : Vie scolaire, CDI, Foyer, Restauration, Halls...

Utilisation de supports audiovisuels si l'établissement est équipé (vidéos, Powerpoint...)

Utilisation des supports numériques selon les disponibilités : ENT, site internet de l'établissement, blog dédié, webradio, journal de l'établissement.

- **La communauté éducative**

Réunion plénière de la rentrée

Réunion avec les professeurs principaux pour préparer la semaine de l'engagement

Réunions dédiées

Communication écrite : mail, ENT, site de l'établissement, affichage en salle des professeurs

Communication avec les instances : Conseil Pédagogique, CESC, CA

- **Les familles**

Communication lors de moments de rencontre (sur les instances et les projets menés) : portes-ouvertes, inscriptions, accueil des familles lors de la rentrée

Réunions dédiées : restitution des projets de l'établissement

Parents membres des différentes instances et des associations de parents d'élèves

ENT, site internet de l'établissement, blog dédié

